CC Vallée des Baux-Alpilles (CC VBA) : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 28 241 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC Vallée des Baux-Alpilles (CC VBA) affichait un encours de dette de 17,4 M€, soit 616 € par habitant, une épargne brute égale à 30,1 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 2,1 ans.

Dette par habitant
616 €
17,4 M€ au total

Capacité de désendettement
2,1 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
30,1 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
669 € / hab.
18,9 M€ au total

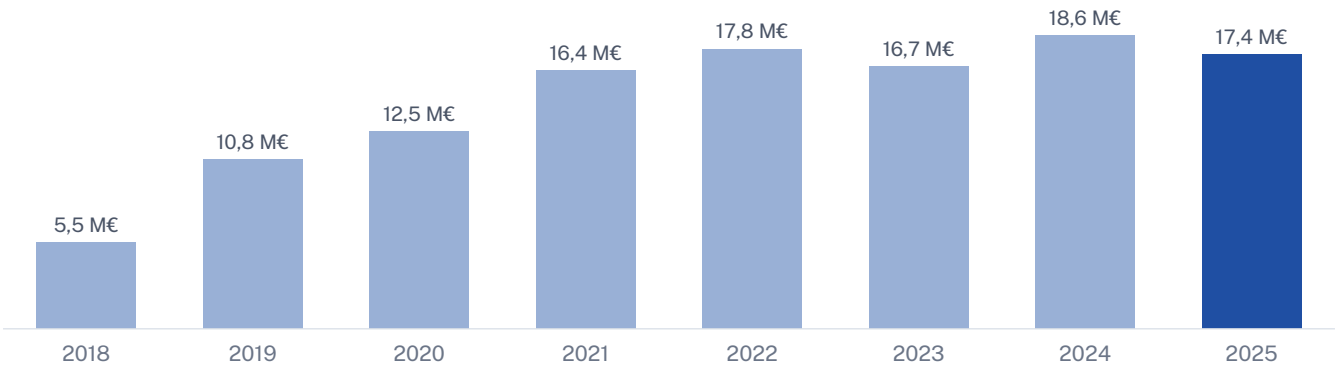
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	669 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	37 %	247 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	30,1 %	288 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	616 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	202 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	-93 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 5,5 M€ en 2018 à 17,4 M€ en 2025 (+216,5 %). Valeur la plus haute : 18,6 M€ en 2024.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	5,5 M€	23,3 %	1,7 ans	5,9 M€
2019	10,8 M€	-0 %	—	7,7 M€
2020	12,5 M€	22,6 %	3,6 ans	6,1 M€
2021	16,4 M€	22,4 %	3,8 ans	6,9 M€
2022	17,8 M€	36,5 %	2,2 ans	6,9 M€
2023	16,7 M€	32,2 %	2,5 ans	11,5 M€
2024	18,6 M€	36,5 %	1,9 ans	10,3 M€
2025	17,4 M€	30,1 %	2,1 ans	5,7 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC Vallée des Baux-Alpilles (CC VBA)
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1,1 M€ pour 13 projets
Part du coût des projets payée par l'État	15,2 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	104 k€ pour 3 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DETR	Creation d'un atelier relais sur la commune d'eygalieres	287 268 €
2024	DSIL	Redimensionnement de la station d'epuration de maussane-les-alpilles, les-baux-de-provence et le paradou (tranche 2024 - phase 2)	180 000 €
2023	DSIL	Redimensionnement de la station d'épuration des communes de Maussane-les-Alpilles, les Baux-de-Provence et le Paradou, et leurs réseaux de transfert	100 000 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DSIL	Installation de bornes de puisage pour securiser et surveiller la prise d'eau sur le territoire intercommunal	25 000 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.